

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Dordogne

Pionnière de la méthanisation

Pourquoi agir ?

La Dordogne est l'un des cinq départements de la région Aquitaine. Elle compte plus de 414 000 habitants. Elevage, grandes cultures et viticulture représentent les productions les plus importantes en effectif et en chiffre d'affaires. Quant à la forêt, elle couvre 44 % du territoire. Le département compte également une grande part d'élevage (57 % de bovins) et de viticulture. La Dordogne est un fleuron de la gastronomie française (foies gras, truffes, vins...); 50 % de la production agricole départementale est placée sous le signe officiel de qualité (AOC, IGP...).

Avec un chiffre d'affaires annuel de 727 millions d'euros réalisé par 8700 exploitations, l'agriculture représente un pilier de l'économie territoriale. Plus d'un actif sur quatre travaille dans le secteur. La Dordogne est également le 1^{er} département français en matière de tourisme à la ferme et de vente directe, avec 20 % des exploitations concernées.

Afin de réaliser un plan d'actions ciblées en faveur d'une stratégie énergie-climat locale, le conseil général de Dordogne a choisi la démarche ClimAgri®. Le diagnostic est techniquement accompagné par la Chambre d'Agriculture de Dordogne, sous le contrôle d'un comité de pilotage composé de la Chambre d'Agriculture, du Conseil Général, de la Direction Départementale des Territoires, de l'ADEME et du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



Chiffres clés



345.000 ha

Surface agricole. 37 % du territoire dont 41 % de prairies



103 ktep⁽¹⁾

Énergie consommée par l'agriculture. 53 % d'énergie indirecte.



1,24 Mteq CO₂⁽²⁾

Émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture (GES), environ 42 % des émissions totales.



910.000 personnes

Performance nourricière. Nombre de personnes dont les besoins alimentaires en énergie sont couverts par la production agricole du territoire.



Chambre d'agriculture de Dordogne

En Dordogne, la démarche ClimAgri® a été conduite suite à un appel à projets de l'ADEME Aquitaine.

Poser le bon diagnostic

Les consommations totales d'énergie de l'agriculture territoriales s'élèvent à 103 ktep/an, dont 47 % en énergie directe et 53 % en énergie indirecte. L'énergie directe correspond surtout aux consommations de fioul par les tracteurs (66%) et à l'électricité (27%) utilisée dans les bâtiments d'élevage et par les systèmes d'irrigation. L'énergie indirecte provient pour 42% de la fabrication des engrais et 31% de la production des aliments du bétail. 43 % des émissions de gaz à effet de serre sont générés par le méthane (CH₄) produit lors de la rumination et par les effluents d'élevage. Viennent ensuite le N₂O (30 %), résultant de l'épandage d'engrais minéraux et organiques, puis le CO₂ (26 %) dû principalement à l'importation d'aliments pour les animaux. La performance nourricière, correspondante au nombre de personnes dont les besoins alimentaires en énergie sont couverts par la production agricole du

(1) kilo-tonne équivalent pétrole

(2) kilo-tonne équivalent CO₂

territoire, est de 900.000 personnes, soit plus du double de la population du département. Par ailleurs, la production de protéines animales est susceptible de couvrir les besoins de plus de 1,5 million de personnes.



Les leviers d'amélioration pour le territoire

Le diagnostic ClimAgri® a permis d'élaborer un plan d'actions autour de 10 enjeux :

- ▶ Informer et sensibiliser sur les enjeux énergétiques et de réduction des GES
- ▶ Réduire la consommation de fioul
- ▶ Baisser les consommations d'électricité et de gaz (en élevage, en chais viticoles et pour l'irrigation)
- ▶ Favoriser l'autonomie fourragère et protéique des exploitations
- ▶ Reconstruire et promouvoir des filières de production de protéines locales
- ▶ Modifier les pratiques de fertilisation
- ▶ Développer les énergies renouvelables
- ▶ Explorer les possibilités de réduction des fermentations entériques
- ▶ Promouvoir l'agroécologie
- ▶ Approfondir la connaissance sur la déprise agricole

Une première simulation établit qu'une baisse annuelle de 20% des achats d'aliments pourrait permettre une réduction de la consommation d'énergie totale de 4 %.

Perspectives

Le territoire se distingue depuis longtemps dans la recherche de solutions écologiques. Déjà pionnière en matière de chaufferies au bois (40 installations collectives sont opérationnelles), la Dordogne s'est dotée d'un plan départemental méthanisation, afin de développer la filière comptant cinq unités déjà opérationnelles. Sur les six projets d'installations, trois sont dans des phases de construction avancée. La réduction de la consommation de fioul des tracteurs se traduit par des passages au banc d'essai moteur (économie possible de 10%) et la formation à l'éco-conduite (20% d'économie). Quant à la baisse des consommations d'électricité et de gaz, deux études pilotées par la chambre d'agriculture sont en cours, afin d'identifier des pistes d'économies d'énergie dans les chais viticoles ainsi qu'en réseau d'irrigation. Le département souhaite également parvenir à l'autonomie protéique grâce à l'introduction de légumineuses (luzerne, trèfle, colza, féveroles, pois) dans l'alimentation animale.

Partenaires

Le comité de pilotage se compose de la chambre d'agriculture, du Conseil départemental, de la Direction Départementale des Territoires, de l'ADEME et du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Témoignage

PASCAL DEGUILHEM



**Ex-conseiller
général délégué
au
développement
durable**

Quelles sont les priorités du territoire ?

Dans le contexte actuel d'épuisement des énergies et des alertes des experts sur l'environnement, il faut opérer des changements qui devront être équilibrés économiquement pour être soutenables. C'est le cas de la méthanisation des déchets agricoles pour laquelle le Département s'est déjà engagé. On a des ressources en Dordogne et cela permet de produire de l'électricité, de la chaleur et de résoudre le problème de l'épandage.

Comment percevez-vous la démarche ClimAgri® ?

De façon générale, ClimAgri® est un bon outil de diagnostic et stratégique, mais nous tenons avant tout à privilégier la concertation et la participation des acteurs du monde agricole périgourdin. Les solutions viendront d'abord d'eux, de leurs pratiques et de leur quotidien.

Conseil Départemental de Dordogne

24 – Périgueux
05 53 02 20 20

Fabrice Mathivet

fm@cd24.fr

ClimAgri® en bref

Créé par l'ADEME, ClimAgri® est un outil de diagnostic des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et de la forêt, à l'échelle des territoires. Un diagnostic partagé par les acteurs, permet une analyse objective des enjeux du territoire, l'identification des priorités d'actions, la réalisation de simulations pour finalement définir ensemble un plan d'actions.

www.ademe.fr/climagri